



DAUPHINE PLURIELLE

Elections au Conseil Scientifique

Pour une université créative, responsable, internationale.

L'enseignement supérieur se trouve actuellement confronté à des enjeux majeurs : la compétition internationale, la révolution numérique, le regroupement en Communautés d'Universités et d'Établissements (ComUE), les tensions sur les financements, etc.

Dans ce contexte, Paris-Dauphine, membre fondateur de PSL, doit tracer sa voie et s'appuyer sur ses spécificités qui lui permettent de concilier des objectifs d'excellence académique, d'innovation pédagogique et d'insertion professionnelle. Son statut de grand établissement lui donne plus de liberté, mais implique aussi davantage de responsabilités.

La liste Dauphine Plurielle présentée au Conseil Scientifique partage les orientations et les objectifs des listes Dauphine Plurielle présentées au Conseil d'Administration et au Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante. Nous visons à promouvoir une université créative, responsable et internationale. Le Conseil Scientifique doit jouer pleinement son rôle de moteur de la politique scientifique, au service de cet objectif collectif.

La politique scientifique menée ces dernières années a largement contribué à renforcer le rayonnement de Dauphine comme pôle universitaire académique de tout premier plan, en lien avec les milieux socio-économiques. Elle a également cherché à favoriser les échanges entre disciplines à travers les Chaires, les *House of...*, les pôles d'excellence, et plus récemment les projets IRIS de PSL. Nous nous engageons à poursuivre ces efforts et à promouvoir une culture scientifique exigeante, basée sur une politique d'excellence à forte visibilité internationale, respectueuse des spécificités de chaque discipline. Nous souhaitons également que le Conseil Scientifique joue pleinement son rôle et continue à contribuer à la définition

des axes stratégiques en matière scientifique, ainsi qu'à la conduite de l'évaluation des projets nouvellement soumis, ou déjà engagés, au sein de notre établissement.

Il nous faut également nous projeter vers l'avenir. Création et innovation, définition d'axes de développement cohérents au niveau international, insertion dans le projet PSL, amélioration des conditions de travail et de recrutement, meilleure promotion de nos activités de recherche : autant de sujets qui relèveront de la politique scientifique de Dauphine dans les prochaines années et auxquels nous souhaitons que le Conseil Scientifique participe activement.

Nous visons à promouvoir une université créative, responsable et internationale.





Pour une université créative


Nous nous engageons à poursuivre une politique d'excellence qui veille au respect de critères internationaux les plus exigeants (système d'évaluation par les pairs, publications dans les meilleures revues académiques et supports internationaux), tout en respectant les spécificités et forces de chaque discipline.

Nous continuerons à soutenir les efforts collectifs de recherche de nos laboratoires selon les critères utilisés ces dernières années (adéquation avec la politique scientifique de l'université, taille de l'équipe, vitalité scientifique, rayonnement international, devenir des doctorants, etc.).

Nous soutiendrons également les initiatives innovantes et pluridisciplinaires qui, de par la structure actuelle de la recherche nationale et internationale, ont souvent du mal à émerger. Nous pensons qu'un certain nombre de grands défis sociétaux requièrent la mobilisation de toutes les sciences de l'organisation et de la décision ; Dauphine est le lieu idéal pour cela. Une concertation sera donc menée pour encourager les interactions entre spécialités et dans le respect des contraintes disciplinaires de chacun. Les Chaires d'entreprise, *House of...*, Pôles d'excellence, ou Chaires PSL pourront servir de cadres naturels d'échange et/ou de support de recrutement de chercheurs à la frontière entre plusieurs domaines, qui seront moteurs en la matière. L'incubateur déjà existant au sein de Dauphine pourrait également être mieux valorisé auprès des doctorants et des jeunes chercheurs et avoir vocation à faire émerger de jeunes équipes pluridisciplinaires.

Nous veillerons cependant à la cohérence des structures existantes et à venir, afin d'assurer la visibilité de notre politique scientifique. En particulier, comme c'est déjà le cas, les différents dispositifs et initiatives seront évalués et suivis par le Conseil Scientifique sur une base annuelle.

Enfin, la renommée de Dauphine repose sur deux piliers. Le premier est l'excellence de nos formations, nos liens étroits avec les milieux socio-économiques et notre capacité à capter une audience large à travers des travaux de vulgarisation. Le second est la qualité de notre recherche au niveau international. Nous pensons que ce dernier point n'est pas suffisamment mis en valeur dans la communication interne et externe de Dauphine. Nous proposerons de la renforcer, que ce soit à destination du grand public ou de nos partenaires académiques. Ceci devra, en particulier, participer à notre attractivité en tant que pôle de recherche international apte à attirer les meilleurs talents, que ce soit au niveau de la formation doctorale ou du recrutement d'enseignants chercheurs. Ceci doit aussi permettre de renforcer nos activités de recherche en lien avec les milieux socio-économiques qui participent au financement général de l'ensemble de nos équipes. À cet égard, les *House of...* pourront jouer un rôle moteur. Une réflexion devra également être menée avec le service de recherche de la valorisation, les services de la bibliothèque et la direction des systèmes d'information.





Pour une université responsable

La force de Dauphine réside dans sa capacité à développer sa recherche dans un petit nombre de disciplines regroupées autour des sciences de l'organisation et de la décision. En pratique, ces travaux recouvrent un spectre large de techniques, allant du plus qualitatif au plus quantitatif, et des modes de fonctionnement différents.

Afin de tendre vers un objectif d'excellence commun, il nous semble nécessaire :


- de garantir la collégialité des prises de décision et la représentativité des diverses composantes de l'université dans toutes les discussions. Nous continuerons notamment à travailler sous forme de commissions dans lesquelles l'ensemble de nos disciplines devra se sentir représenté.
- de s'assurer que les centres de recherche sont pleinement impliqués. C'est là que se concrétise la politique scientifique. Ils sont les mieux à même d'informer et de mobiliser leurs équipes.
- d'interagir avec le comité scientifique de la Fondation Dauphine, ainsi que les autres fondations partenaires, qui sont également parties prenantes de la stratégie de recherche.
- de travailler en étroite collaboration avec l'école doctorale au sein de laquelle sont formés les chercheurs de demain et qui participe largement à notre rayonnement.
- de s'appuyer pleinement sur le service de la recherche et de la valorisation.

Nous militerons activement pour que les aspects scientifiques concernant les décisions d'octroi de congé pour recherche ou reconversion thématique soient à nouveau évalués par des commissions d'experts issues du Conseil Scientifique. La fixation des règles d'attribution des primes de recherche et d'encadrement doctoral doit également relever du Conseil Scientifique et dépendre, comme c'est le cas actuellement, des évaluations conduites de manière indépendante par le Conseil National des Universités.

Par ailleurs, nous veillerons à ce que les décisions portant sur la recherche à Dauphine soient prises de la manière la plus transparente possible, à ce qu'elles soient motivées, et à ce que l'information soit largement diffusée afin que chacun puisse se l'approprier.

En particulier, il nous apparaît que les enseignants chercheurs ont dû récemment s'adapter rapidement à de nombreuses évolutions en termes de communication scientifique (cv en ligne, bases de publication notamment) et de signature (en lien avec PSL), qui sont parfois apparues à certains comme inappropriées à leur situation. Une réflexion devra être engagée afin de stabiliser ces dispositifs, tout en intégrant au maximum les contraintes de chacun, et de mener une campagne de pédagogie active pour que chacun(e) puisse faire sien ces outils qui sont, avant tout, au service de l'intérêt commun.

Enfin, nous souhaitons être associés à la commission des locaux, en lien avec les centres de recherche et les départements, de manière à optimiser les conditions de travail des chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires, mais également des doctorants et post-doctorants qui, faute d'espace, peinent souvent à s'insérer pleinement dans la vie scientifique de nos laboratoires.





Pour une université résolument tournée vers l'international

L'avenir de PSL et la place de Dauphine au sein de PSL seront des enjeux majeurs de ces prochaines années. Nous mènerons un rôle actif dans la réflexion sur le positionnement de nos centres de recherche au sein de PSL. Notre objectif sera de favoriser et d'encourager les rapprochements tout en préservant notre identité. À cet égard, le Conseil Scientifique veillera à promouvoir les spécificités et forces de Dauphine auprès de nos partenaires, pour que notre université soit reconnue comme le pôle d'excellence de PSL en Sciences de la Décision et des Organisations. Il veillera également à consolider la place de Paris-Dauphine en matière de politique scientifique menée par PSL, et à tenir les membres de Dauphine informés. Nous entendons mettre à profit l'ensemble des outils développés par PSL au service de nos chercheurs et nous veillerons à ce que toutes les composantes de Dauphine se sentent pleinement impliquées dans les orientations de PSL.

D'autres collaborations, internationales, seront étudiées, notamment le projet d'UMI (Unité Mixte Internationale du CNRS) avec Singapour qui pourrait représenter une très belle opportunité de développement en Asie. Plus généralement, *The Alliance* pourra servir de cadre naturel au développement d'échanges scientifiques. Là encore, nous veillerons à la cohérence de ces projets et contribuerons à définir des axes prioritaires auxquels nos différentes composantes pourront adhérer.

Nous encouragerons les séjours longs à l'étranger dans des institutions d'excellence (sous forme de CRCT, de délégation, d'aide à la mobilité internationale pour les doctorants, etc.) et contribuerons à la réflexion sur les modalités de recrutement au niveau international.

Enfin, nous soutiendrons les initiatives d'organisation d'événements académiques majeurs au plan mondial. Ils sont trop peu présents au sein de Dauphine alors qu'ils contribueraient à notre rayonnement international. Nos différents services devront être mobilisés pour chercher des modes de financement extérieurs et assurer un support logistique.

